GEOTROPE

Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement

Actes des XIVè Journées Géographiques de Côte d'Ivoire

du 18,19,20 et 21 Mars 2024

Hors-série n°1
Août 2025

ISSN : 1817 – 5589
eISSN : 2960 –2084

www.revuegeotrope.com
D.O.I: doi.datacite.org/repositories/geotrope.prod

GEOTROPE
Revue de Géographie et d'Environnement

INDEXATION INTERNATIONALE

https://doaj.org/toc/1817-5589

https://reseau-mirabel.info/revue/18456/Revue-de-geographie-tropicale-et-d-environnement-Geotrope

www.entrevues.org/?s=geotrope

openpolicyfinder.jisc.ac.uk/id/publication/45757

road.issn.org/issn/2960-2084

www.sudoc.fr/271959002

ISSN 1817-5589

SOUS LA DIRECTION DE :

Mme GNAMMON-ADIKO AGNES, Maître de Conférences

M. YASSI GILBERT ASSI, Maître de Conférences

et

M. KADET GAHIE BERTIN, Professeur Titulaire

Actes des XIVè Journées Géographiques de Côte d'Ivoire du 18,19,20 et 21 Mars 2024

La décentralisation et les défis du développement territorial : Quatre décennies d'expériences africaines et internationales

ISSN 1817-5589

COMITÉ DE RÉDACTION

© Éditeur : **Université Félix Houphouët Boigny**

Directeur de publication : **Professeur Céline Yolande KOFFIE-BIKPO**

MEMBRES

Pr KASSI-DJODJO Irène, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Dr AKADJE-KONAN Léocadie Marie-Claude, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Dr BAMBA Vakaramoko, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Dr (MC) DIHOUEGBEU Deagaï Parfaite, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Dr (MC) DIABAGATE Abou, Université *Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Dr DOSSO Yaya, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
Dr EFFO Kra Gabin, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Dr KONE Mamadou, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Dr (MC) KONE Moussa, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Dr KOUAKOU Aristide Colette Adjoua, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Dr KOUASSI Yao Frédéric, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Dr (MC) KOUMAN Mouroufié, *Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire*
Dr (MC) SYLLA Daouda, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr ALLA Della André, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Dr (MC) ALLAGBE Benjamin, *Université Abomey-Calavi, Bénin*
Pr ANOH Kouassi Paul, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
Pr BASSET Thomas, *University of Illinois at Urbana–Champaign, USA*
Pr BERTON Effouemé Yolande, *Université Marion N'Gouabi, Congo*
Pr BOUREIMA Amadou, *Université Abdou Moumouny, Niger*
Pr DJAKO Arsène, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
Pr DIBI ANOH Pauline, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Pr DOSSOU-GUEDEGBE Odile, *Université Abomey-Calavi, Bénin*
Pr DZIWONOU Yao, *Université de Lomé, Togo*
Pr EDNINAM KOLA, *Université de Lomé, Togo*
Pr GIBIGAYE Moussa, *Université Abomey-Calavi, Bénin*
Pr GNELE José, *Université de Parakou, Bénin*
Pr GOGBE Téré, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Pr HAUHOUOT Asseypo Célestin Paul, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Pr PIERMAY Jean Luc, *Université de Strasbourg, France*
Pr KABLAN N'Guessan Hassy Joseph, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
Pr KOFFI Brou Emile, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*

ISSN 1817-5589

Pr KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

Pr KONAN Kouadio Eugène, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

Pr LOBA Akou Don Franck Valery, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

Dr (MC) NDOUTORLENCAQ Médard, *Université de N'Djamena, Tchad*

Pr OUEDRAOGO François de Charles, *Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso*

Dr (MC) POTTIER Patrick, *Université de Nantes, France*

Pr ROBIN Marc, *Université de Nantes, France*

Pr SAGHIN Despina, *Université Stefan Celmare de Suceava, Roumanie*

Pr SOKEMAWU KOUDZO, *Université de Lomé, Togo*

Pr SY Boubou Aldiouma, *Université Gaston Berger, Sénégal*

Pr TASSOU André, *Université de Yaoundé I, Cameroun*

Pr TOURE Mamoutou, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

Pr VIGNINOU Toussaint, *Université Abomey-Calavi, Bénin*

Pr WADE Cheikh Samba, *Université Gaston Berger, Sénégal*

Pr YAPI Diahou Alphonse, *Université Paris VIII, France*

Pr ZOUNGRANA TANGA Pierre, *Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso*

ISSN 1817-5589

Éditorial

La Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (GEOTROPE) est une revue scientifique à vocation internationale qui publie en français et exceptionnellement en anglais, des articles scientifiques originaux, des articles de synthèses bibliographiques qui couvrent les différents aspects de la géographie tropicale et de l'environnement tropical. Les articles devront être rédigés de manière à permettre une utilisation pédagogique et/ou à aider des étudiants ou des non spécialistes à rassembler une documentation de base. De courtes notes, correspondant à des résultats préliminaires ou à des recherches en cours et des fiches techniques, peuvent également être publiées. GEOTROPE s'adresse aux Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Étudiants. C'est une revue à comité scientifique et de lecture qui publie des articles de recherche originaux et de haute qualité. Les projets d'articles sont évalués en double aveugle par des membres du comité de rédaction et ou scientifique et d'experts selon leur(s) spécialité(s). Pour être publié, les projets d'articles sont doublement évalués, puis soumis à une détection anti-plagiat. En tant que revue scientifique universitaire pour les jeunes chercheurs (étudiants), chercheurs, enseignants-chercheurs, nous souhaitons être une plateforme de vulgarisation des productions scientifiques avancées, et surtout faciliter les échanges universitaires entre chercheurs.

ISSN 1817-5589

ACTES DES XIVè JOURNEES GEOGRAPHIQUES DE COTE D'IVOIRE du 18,19,20 et 21 Mars 2024

La décentralisation et les défis du développement territorial : Quatre décennies d'expériences africaines et internationales

ISSN 1817-5589

COMITE SCIENTIFIQUE

Présidente : KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, LIMERSAT, Abidjan, RCI

Vice-Président : KADET Gahié Bertin, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, ERESP, LaboVST, RCI

Membres

Pr Yapi-Diahou Alphonse, Université Paris 8/LADYSS UMR 7533 (CNRS, Universités Paris 1-Paris 8 -Paris Nanterre-Paris Diderot), France

Pr Nassa Dabié Axel Désiré, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan,RCI

Pr Anoh Kouassi Paul, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT,GRETSSA,Abidjan, RCI

Pr Koffi Brou Emile, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Pr Raynaud Michel Max, Université de Montréal/RESAUD,Canada

Pr Milian Johan, Université Paris 8/ LADYSS UMR 7533 (CNRS, Universités Paris 1-Paris 8-Paris Nanterre-Paris Diderot), France

Pr Hauhouot Asseypo Célestin, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, LATIG, Abidjan,RCI

Pr Klassou Selom, Université de Lomé/LARDYMES

Pr Chenal Jérôme, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse

Pr Jean-Fabien Steck, Université Paris Nanterre, France

Pr Wade Cheikh Samba, Université Gaston Berger/LEIDI, Dakar, Sénégal

Pr Assi Kaudhjis Joseph, Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI

Pr Desse Michel, Nantes Université, France

Pr Gogbe Téré, Université Félix Houphouët Boigny/IGT, ERESP, Abidjan, RCI

Pr Alla Della André, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, GEDES, Abidjan, RCI

Pr Kablan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, LIMERSAT, Abidjan,RCI

Pr Mamadou Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger

Pr Offoume-Berton Yolande, Université Marion N'gouabi, Brazzaville,Congo

Dr (MC) Pottier Patrick, Nantes Université, France

Dr (MC) Coulibaly Yaya, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, ERESP, Abidjan, RCI

Pr Touré Mamoutou, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, Abidjan, RCI

Dr (MC) Kouassi Kouamé Sylvestre, Chaire Unesco/Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI

Dr (MC) N'doutorlengar Médard, Université de Sarh, N'djamena, Tchad.

ISSN 1817-5589

COMITE DE LECTURE

Président : KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara /LaboVST, Bouaké, RCI

Vice-Président : KAMAGATE Sanaliou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, ERESP, Abidjan, RCI

Membres

Pr Bezunesh Tamru, Université Paris 8/LADYSS UMR 7533 (CNRS, Universités Paris 1-Paris 8 - Paris Nanterre -Paris Diderot), France

Pr Wade Sheikh Samba, Université Gaston Berger/LEIDI, Dakar, Sénégal

Pr Yelkouni Martin, Institut Africain de Développement, Lyon, Franc

Pr Kola Edinam, Université de Lomé/LARDYMES

Pr Sokemawu Koudzo, Université de Lomé/LARDYMES

Pr Loba Don Akoun Franck Valéry, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, CAPDEV, Abidjan, RCI

Pr Konan Kouadio Eugène, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, LAMINAT, Abidjan, RCI

Dr (MC) Bébé Kambiré, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, Abidjan, RCI

Dr (MC) Gnammon-Adiko Agnès, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, ERSP, LaboVST RESAUD, Abidjan, RCI

Dr (MC) Yeboué Koffi Stéphane, Université Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Korhogo, RCI

Dr (MC) Yassi Gilbert Assi, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan,LaboVST, RCI

Pr Chenal Jérôme, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse

Pr Raynaud Michel Max, Université de Montréal/RESAUD, Canada

Pr Gibigaye Moussa, Université d'Abomey Calavi, Cotonou, Bénin

Pr Vigninou Toussaint, Université d'Abomey Calavi, Cotonou, Bénin

Dr (MC) Kouadio Adou François, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, LaboVST, Abidjan, RCI

Dr (MC) Tagro Marcelle-Josée Epouse Nassa, UFHB, Institut d'Ethnosociologie, Abidjan, RCI

Dr (MC) Sory Issa, Université Norbert Zongo, Burkina Faso

Dr HDR Djamel Telaidjia, Université Badji Mokhtar, Laboratoire Analyses Urbaines et Environnementales, Annaba, Algérie

Dr (MC) Nsegbe Antoine de Padoue, (Ph.D.), Université de Dschang, Cameroun

Dr Dembélé Ousmane, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, RESAUD, Abidjan, RCI

Dr Macaba Adelaïde, Université de Maputo, Mozambique

ISSN 1817-5589

COMITE D'ORGANISATION

Présidente : GNAMMON-ADIKO Agnès, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, ERESP, RESAUD, LaboVST, Abidjan, RCI

Vice-Président : YASSI Gilbert Assi, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, LaboVST, RCI

Membres

Pr Kassi-Djodjo Irène, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan, RCI

Pr Koffi-Didia Adjoba Marthe, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT/GR2, LaboVST, Abidjan, RCI

Dr (MC) Boka Abéto Constance, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT/EGECTAN, Abidjan, RCI

Dr (MC) Aboya Narcisse, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, Abidjan, RCI

Dr (MC) Micheline Kouassi-Koffi, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /CAPDEV, Abidjan, RCI

Dr (MC) Adayé Assunta Akoua, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /LaboVST, Abidjan, RCI

Dr (MC) Adou Diané Lucien, Université Lorougnon Guédé, Daloa, RCI

Dr (MC) Aka Adou Marcel, Université Lorougnon Guédé, Daloa, RCI

Dr (MC) Assué Yao Jean-Aimé, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr (MC) Diarrassouba Bazoumana, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr (MC) Diby Kouakou Martin, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /LaboVST, Abidjan, RCI

Dr (MC) Diabagaté Abou, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /ERESP, Abidjan, RCI

Dr (MC) Yeboué Koffi Stéphane, Université Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Korhogo, RCI

Dr Touré Tiégbo Augustin, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT/ LAMINAT, Abidjan, RCI

Dr Atta Kouacou Jean-Marie, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, LaboVST, Abidjan, RCI

Dr Adomon Abodou Athanase, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Bamba Yaya, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, LATIG, Abidjan, RCI

Dr Bohoussou Séraphin, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Coulibaly Salifou, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr (MC) Coulibaly Sidiki, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, Abidjan, RCI

Dr Tanoh Jean-Philippe Anicet, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, RCI

Dr Boris Konan Kouassi Parfait, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, RCI

Dr Essoh Emmanuel, , Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, Abidjan, RCI

Dr Serikpa Joël, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, RCI

Dr Silué Tangologo Sylvain, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Siyali Wanlo Innocents, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Yapi Atsé Calvin, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Yapo Antoine Gbocho, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Béhibro Aka Marie Florence, Université Péléféron Gon Coulibaly, Korhogo, RCI

ISSN 1817-5589

Dr (MC) Dindji Médé Roger, Université Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Korhogo, RCI
Dr (MC) Djah Armand Josué, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI
Dr (MC) Gouaméné Didier-Charles, Université Jean Lorougnon Guédé/LaboVST, Daloa, RCI
Dr (MC) Konan Kouamé Hyacinthe, Université Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Korhogo, RCI
Dr (MC) Kouadio Adou François, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /LaboVST, Abidjan, RCI
Dr (MC) Kouadio Nanan Kouamé Félix, Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Korhogo, RCI
Dr (MC) Kouman Koffi Mouroufié, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, LIMERSAT, RCI
Dr (MC) Kra Kouadio Joseph, Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Bouaké, RCI
Dr (MC) Silué Pebanagnanan David, Université Péléféron Gon Coulibaly, Korhogo, RCI
Dr (MC) Yao Kouassi Ernest, Université Jean Lorougnon Guédé/LaboVST, Daloa, RCI

Dr Sylla Daouda, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, LATIG, GR2, Abidjan, RCI

Dr Diémé Gwladys Alida, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI
Dr Doho Bi Tchan André, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI
Dr Effo Kra Gabin, Université Félix Houphouët-Boigny/LaboVST, Abidjan, RCI
Dr Golly Anne Rose N'dry, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI
Dr Konan N'zué, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI
Dr Kouakou Aya Louise, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT/GR2, Abidjan, RCI
Dr Kouakou Bah, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI
Dr Kouassi Frédéric, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT,§GR2, Abidjan, RCI
Dr Lambert Kouamé, LaboVST, RCI
Dr Mel Trotsky, Université Jean Lorougnon Guédé/LaboVST, Daloa, RCI
Dr N'guessan Kouakou Firmin, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI
Dr Namoi Ahiza Célestine, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, RCI
Dr Adoni Kpélé Hervé, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, RCI
Dr Koné Tapé Fatoumata, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, RCI

Dr Awoman Florence, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, GRETSSA, Abidjan, RCI

ISSN 1817-5589

SOUS LA DIRECTION DE :

Mme GNAMMON-ADIKO AGNES, Maître de Conférences

M. YASSI GILBERT ASSI, Maître de Conférences

et

M. KADET GAHIE BERTIN, Professeur Titulaire

HORS-SÉRIE N°1 – AOÛT 2025

La décentralisation et les défis du développement territorial : Quatre décennies d'expériences africaines et internationales

ISSN 1817-5589

GEOTROPE Revue de Géographie et d'Environnement

SOMMAIRE

PREFACE 14-16

REMERCIEMENTS 17

INTRODUCTION GENERALE 18-26

PREMIERE PARTIE : LA DECENTRALISATION, SES ENJEUX, SES ITINERAIRES

01 Alphonse YAPI-DIAHOU 27-40

Quand le développement territorial interroge la décentralisation et la science

02 Gilbert Assi YASSI 41-51

Des territoires au statut électoral inégal : quand la politique de la décentralisation balbutie encore en Côte d'Ivoire

03 Gahié Bertin KADET 52-67

La décentralisation en Côte d'Ivoire : les configurations territoriales à l'épreuve des agendas de gouvernance

04 Komi Selom KLASSOU, Mazamesso WELLA 68-79

Processus de décentralisation au Togo : Enjeux, défis et perspectives

05 Oi Kamenan Germain KAMENAN, Gbitry Abel BOLOU 80-98

Diagnostic des différentes politiques de décentralisation et incidences sur le développement urbain de la ville de Duékoué (ouest de la Côte d'Ivoire)

06 TAGRO Marcelle-Josée épouse NASSA, Binta Noura KONE 99-113

La décentralisation en Côte d'Ivoire. Entre gouvernance duale et étalement urbain : une étude de cas à Bingerville

07 Amadou COULIBALY 114-129

Etat des lieux de la mise en œuvre du transfert de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales : l'exemple de la commune de Korhogo

08 Foungnigué SORO, Sanaliou KAMAGATE 130-146

La décentralisation dans le processus d'équipement local du département de Zouan-Hounien (ouest de la Côte d'Ivoire)

09 Atsé Calvin YAPI, Salifou COULIBALY 147-160

Voirie urbaine de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) : compétition entre usagers de la route et activités récréatives et festives des populations

10 Wourobè Lucien KONATÉ 161-174

La coopération décentralisée Dreux-Koudougou et la question de l'accès aux services sociaux de base de 1968 à 2022

11 N'Guessan Arsène KOUADIO, Bazoumana DIARRASSOUBA, Assoh Hortance épse N'GUESSAN AMAN 178-188

Stratégies opérationnelles face à la dégradation du cadre de vie dans les quartiers défavorisés de Bouaké (Côte d'Ivoire)

DEUXIEME PARTIE : LA PRIVATISATION DE L'ECONOMIE ET DES SERVICES ET LES RAPPORTS/PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

12 Goh Patrice BLE, Diakaridja SANOGO, Edoukou KOFFI, Kpan Noël VEİ 189-207

Impacts spatio-environnementaux des mutations socio-économiques dans la commune de Grand-Bassam à travers la modélisation prospective de l'occupation spatiale

13 Kouamé Alain-Serge KOUADIO, Abou DIABAGATE, Sanaliou KAMAGATE 208-220

Impacts des investissements municipaux sur la dynamique de développement de la commune du Plateau (Abidjan, Côte d'Ivoire) de 2019 à 2023

14 Kouadio Jacques KOFFI, Guenolé Largatan SEKONGO, Nanan Kouamé Félix KOUADIO 221-233

Acadjaculture et développement des zones rurales lagunaires de la Côte d'Ivoire : cas de la sous-préfecture de Toupah, dans le département de Dabou

TROISIEME PARTIE : LA CITOYENNETE EN QUESTIONS

15 Agnès GNAMMON-ADIKO **234-247**

Le Projet d'Appui à la Sécurité Urbaine (PASU) : Retour d'expérience sur la sécurité en Côte d'Ivoire

16 Assalé Félix AKA **248-267**

Traînou, quartier périphérique d'Abobo à l'épreuve des défis urbains

17 Ferdinand MBEN LISSOUCK **268-281**

Les petites mains de l'État : élites politico-bureaucratiques et désordres urbains dans une ville secondaire du Cameroun

18 Ahmed IBRAHIM, Amidou TOUNGARA, Djibril SOUMARE **282-290**

La décentralisation en milieu scolaire malien : un modèle de gouvernance entre réussite et difficultés

19 N'Gouan Désiré Alex AKA, Krapa Valérie BOA, Kpan Noël VEI **290-311**

Surveillance des zones à risque d'habitation à l'aide de la Géo-intelligence artificielle (GeoAI) dans la commune de Cocody

20 Amoin Joséphine ANÉ-KPAHÉ **312-324**

La gestion des communes par les femmes maires en Côte d'Ivoire : le cas de la commune d'Arrah

21 Konan Norbert KOFFI, Setondji Neil Edmerique TAKPA, N'guessan Séraphin BOHOUSSOU, Landry BOTTY **325-340**

La participation citoyenne dans la digitalisation des recettes municipales de la commune durable de Bouaké

Préface

L'Association des Géographes de Côte d'Ivoire (AGCI) est une société savante regroupant des géographes de formation. Ses membres sont de différentes spécialités de la discipline et exercent leurs activités dans diverses institutions et structures publiques et privées, en qualité d'Enseignants-Chercheurs, de Chercheurs, d'Ingénieurs et autres praticiens des sciences géographiques. L'association vise l'approfondissement des connaissances sur la géographie de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique, d'une part, et l'affirmation de la place de la géographie dans le développement de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique, d'autre part. Tous les deux ans, l'AGCI organise une manifestation à caractère scientifique internationale dans une ville de la Côte d'Ivoire.
Le colloque des 14e journées géographiques porte sur le thème "*La décentralisation et les défis du développement territorial : quatre décennies d'expériences africaines et internationales*".
La décentralisation, en tant que processus de transfert de pouvoirs et de responsabilités des autorités centrales vers les niveaux infranationaux, a été au cœur des débats sur le développement territorial depuis plusieurs décennies. Dans de nombreux pays, en Afrique comme ailleurs, ce processus a été adopté comme une réponse aux défis de gouvernance, de développement économique et social, ainsi que de gestion des ressources naturelles.
Au fil des ans, les expériences africaines et internationales en matière de décentralisation ont été riches et variées, marquées par des réussites, des défis et des leçons apprises. Ce colloque offre une occasion unique de partager nos connaissances, nos analyses et nos perspectives, dans le but de mieux comprendre les dynamiques complexes qui façonnent les politiques de décentralisation et leur impact sur les territoires et les populations ; et d'enrichir notre compréhension des enjeux et des opportunités liés à la décentralisation.

Ce colloque met en lumière les bonnes pratiques, les innovations et les défis persistants auxquels sont confrontées les politiques de décentralisation. Il identifie également les pistes d'action pour renforcer les capacités des acteurs locaux, promouvoir la participation citoyenne et garantir des processus décisionnels inclusifs et responsables.

Chers collègues géographes, chercheurs et passionnés de géographie,

Le géographe est le médecin de l'espace qui diagnostique les problèmes spatiaux et propose des solutions pour un aménagement optimal. C'est aussi un acteur du développement qui mérite d'être connu et reconnu afin d'apporter sa pierre à la construction de l'édifice de nos nations respectives. C'est à ce titre que :

Je voudrais saluer avec déférence le parrain de cette cérémonie, le ministre Albert François Amichia et lui exprimer notre infinie gratitude pour avoir rehaussé cette messe scientifique de son illustre présence. Comme Vidal de la Blache, le père de la géographie classique, vous êtes un historien qui aime mettre en lumière la géographie et qui attache un intérêt tout particulier à l'aménagement des territoires. Merci de votre accompagnement et de votre intérêt manifeste pour notre science.
Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au directeur général de la décentralisation pour sa présence ainsi qu'au président du conseil régional de l'IFFOU, représentant l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI).

J'exprime notre profonde reconnaissance, aux autorités de l'Université FHB, avec à sa tête le Professeur Ballo Zié pour avoir autorisé et accompagné la tenue de cette activité.

ISSN 1817-5589

Je voudrais rendre témoignage à Monsieur le Doyen de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société, géographe également, pour ses actions et son engagement à donner de la visibilité et de l'audibilité aux sciences humaines.

Hamadou Hampaté Bah, dans *L'étrange destin de Wangrin* ne disait-il pas *« Quelle que soit la valeur du présent fait à un homme, il n'y a qu'un mot pour témoigner la reconnaissance inspirée par la libéralité, et ce mot c'est : merci. ».*

Nous, géographes de Côte d'Ivoire, ne voulons pas oublier que nos prédécesseurs ont tracé les sillons de ce bouillonnement scientifique géographique. Ils nous ont encouragés à les imiter. Sans être exhaustive, je voudrais citer le professeur Hauhouot Asseypo Antoine (Président de l'Académie des Sciences des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas) qui nous a demandé de reprendre les activités de l'AGCI, et qui continue de nous accompagner et orienter chaque fois que besoin est. Merci Président ! Les professeurs Aloko-Nguessan Jérôme, Kadet Bertin, Atta Koffi, Madame Douka, Messieurs Kindo Bouadi, Ousmane Dembélé, Essan Kodia… tous ceux qui ne sont pas présents pour des raisons diverses et variées, et tous ceux qui nous ont… précédés sur le chemin sans retour. Merci !

Permettez-moi à ce point de mon propos de dire un merci spécial au Professeur Yapi-Diahou Alphonse, co-organisateur de cette activité. Merci Professeur pour votre altruisme scientifique et pour votre amour de la géographie. *NASSIN* !!!

Un immense merci également au comité d'organisation, dont le dévouement et l'expertise ont été déterminants dans la planification et la coordination de ce colloque.

Ce comité d'organisation avec à sa tête Docteur (Maître de Conférences) Adiko-Gnammon Agnès, secondée par une équipe dynamique constituée de géographes provenant de l'Université Félix Houphouët-Boigny, l'Ecole Normale Supérieure, l'Université Alassane Ouattara, l'Université Péléforo Gon Coulibaly, l'Université Jean Lorougnon Guédé, l'Université de San-Pedro… a travaillé avec acharnement en coulisses afin de garantir le succès de cet événement.

Madame Adiko-Gnammon Agnès a été sollicitée par le doyen de l'UFR SHS pour l'organisation des journées portes ouvertes de l'UFR. Sans une minute de repos après cette activité, elle s'est attelée à organiser ce colloque avec toute l'équipe qui l'entoure afin que ce moment soit ! Son expertise dans les organisations internationales sur les questions de décentralisation, le sérieux avec lequel elle mène toutes les activités qui lui sont confiées ; sa disponibilité à partager son savoir et son savoir-faire avec tous ceux qui l'approchent, sa résilience… ont été une leçon de vie pour chacun de nous. Merci, Madame Adiko, d'être toi pour nous ! Merci !!!

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous les participants, chercheurs, experts et acteurs de terrain, qui prennent part à ce colloque. À tous les collègues venus de l'Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Mali, Sénégal et du Togo, vos présentations, vos discussions et vos contributions vont enrichir nos réflexions et contribuer à faire avancer le débat sur la décentralisation et le développement territorial. Merci pour votre présence !
Enfin, À nos amis étudiants, je tiens à souhaiter la plus chaleureuse bienvenue à ce colloque. Votre présence massive aujourd'hui est un témoignage éloquent de votre engagement envers l'apprentissage et la recherche. Je voudrais partager avec vous ce proverbe chinois qui stipule que : « *L'apprentissage est un trésor qui suit son propriétaire partout ».*

J'espère que les idées et les connaissances partagées ici continueront à inspirer des actions et des politiques innovantes dans le domaine de la géographie et du développement. Merci à tous pour votre engagement et votre participation.
Vive la géographie, vive la décentralisation, et vive le développement territorial au service de tous !

Professeur KOFFIE-BIKPO Céline Yolande
Directrice de l'Institut de Géographie Tropicale
Université Félix Houphouët-Boigny
Présidente de l'Association des Géographes de Côte d'Ivoire (AGCI)
Officier de l'Ordre du Mérite Ivoirien

ISSN 1817-5589

Remerciement

Je voudrais ici saluer la présidente de l'AGCI, le professeur Céline Bikpo, d'avoir inscrit et adopté cette thématique à l'agenda de l'Association.
Je lui adresse mes remerciements pour avoir ouvert cette manifestation à ses partenaires, et de nous en faire découvrir un échantillon dont l'UMR LADYSS, mon unité de rattachement. L'honneur qui m'est fait de prendre la parole rejaillit assurément sur cette UMR. Elle est en partage avec l'IGT, l'ENS, LaboVST, et autres structures qui m'ont témoigné leur confiance et leur collaboration, en dépit des rugosités qui ont pu marquer, ici et là, les chemins empruntés. Je pense à l'ensemble des participants, à commencer par les illustres personnalités impliquées dans l'événement. Par leur présence, et au-delà du colloque, elles attestent leur sensibilité à la thématique retenue, et, partant, à la recherche dans son rapport de plus en plus étroit avec les décideurs et les différents corps de la société.

Alphonse YAPI-DIAHOU, Professeur émérite,

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, UMR 7533 LADYSS

INTRODUCTION GENERALE

La décentralisation et les défis du développement territorial

Depuis le tournant des années 1970, la plupart des États, s'enfonçant dans une nouvelle phase de leur organisation, ont fait le choix de la décentralisation. Certains s'inscrivent alors dans des réformes politiques qui constitutionnalisent la décentralisation, d'autres dans l'approfondissement de celles-ci. Cette évolution survient dans un contexte où le triomphe du néolibéralisme et de la mondialisation de l'économie, consacre sa planétarisation. Le colloque avait souhaité interroger l'évolution de la décentralisation alors que sur le terrain de la régulation sociale, le marché a relayé les collectivités publiques. La perspective du développement met désormais en avant la mobilisation des acteurs recomposés et des ressources de nature diverses. La décentralisation est tout à la fois du registre de l'outil et du facteur de développement. Elle convie toutes les communautés nationales à des engagements en faveur d'un développement cohérent et équilibré des espaces multisitués, dans un cadre de réinvention des sources de légitimité. Dans les pays où cette expérience se confond avec le patrimoine social et culturel, cette évolution s'accompagne de la révision des compétences des collectivités existantes, de la reconfiguration des périmètres territoriaux, et l'émergence de nouvelles collectivités et échelons institutionnels. Le nouveau paysage se calque souvent sur les anciens territoires de projets économiques, correspondant au modèle architectural des décennies écoulées.

Le débat sur la décentralisation est sans limite, d'après la littérature, et motivé d'une part, par le contexte de son introduction ou de sa redéfinition, et d'autre part, par les enjeux qu'elle était censée cristalliser ou les conséquences redoutées des changements dont elle est porteuse. La possible révision ou renégociation des fondements et sources de la légitimité des pouvoirs, qu'elles soient politiques ou économiques, génère par exemple des frilosités. La démocratie représentative annoncée sape les bases des pouvoirs constitués, alors que la fin proclamée de l'État providentiel, entrepreneur et régulateur du jeu, cristallise les tensions. Les interrogations sur le destin des territoires modelés, par des intérêts enchevêtrés de portée politique, économique et sociale sont vives. La percée de nouveaux acteurs, ceux du secteur privé singulièrement servant à les alimenter : entreprises privées, organisations associatives, collectivités territoriales et État étant à la manœuvre.

Les innombrables portefeuilles et réseaux de l'État sont rediscutés, devant être partagés avec ces acteurs émergés de la décentralisation ou repositionnés par celle-ci. De formation composite, la population d'acteurs répond à différents régimes statutaires assortis de positionnements sectoriels divers. Ainsi des Organisations Non Gouvernementales (ONG), prolifiques, aux organisations internationales multilatérales et intergouvernementales (OIMI), la coopération bilatérale se trouve progressivement relayée. Cette évolution est en résonnance avec la logique néolibérale, fondée sur la compétition entre les différents acteurs situés. Et ces compétiteurs ont intérêt à s'armer pour se positionner sur des enjeux porteurs, indifféremment des domaines, celui de la recherche par exemple. Ici, entre institutions scientifiques et universitaires, les chercheurs jouent leur survie et leur visibilité, en fonction de leur positionnement sur des thématiques émergentes inspirées par le contexte et les enjeux du processus en cours. La sécurité, le développement local, le développement durable, l'environnement, la gouvernance territoriale, etc., qui sont autant de thématiques transversales, s'invitent dans les leviers de la compétition. De déclinaisons polysémiques, elles s'intègrent dans les compétences des collectivités territoriales, de même qu'elles s'insèrent dans l'agenda des organisations internationales, des bailleurs de fonds ou encore des sociétés financières et autres fondations. Directement ou non, elles cristallisent des enjeux économiques et sociaux majeurs, qui portent le développement en question.

Les collectivités territoriales se trouvent tout à la fois embarquées et piégées dans/par des agendas internationaux qui conditionnent autant leurs marges de manœuvre que leur visibilité,

ISSN 1817-5589

même nationale dans certains cas. De même que les États qui sont à la peine, les collectivités territoriales parviennent-elles à suivre le rythme accéléré des agendas, c'est-à-dire des glissements d'un modèle à un autre, promus par les grandes agences internationales ? Surtout que, bien souvent, les promoteurs de ces agendas affichent une imperméabilité à la négociation, alors qu'ils conditionnent l'accès des États aux différents guichets, même les plus « généreux ». Les décalages de calendrier sont dialectiquement la conséquence de l'impossible sinon du difficile dialogue. De telles conditionnalités traduisent des rapports asymétriques entre les instances décisionnelles, se définissant en position centrale, et celles reléguées dans les marges du système des relations internationales, et missionnées dans la mise en œuvre. Les systèmes de valeur véhiculés par ces modèles voulus exécutoires à pas de charge reflètent les différences de conception et de représentation des éléments du modèle entre les pôles centraux et ceux de la périphérie (S. Latouche, 2000 ; M. Santos, 1998).

Dans cette atmosphère de frottement des logiques, la compatibilité des agendas reste problématique. A un tel point que les stratégies d'investissement et les priorités locales dégagées s'en ressentent. Entre les infrastructures en réseau, les infrastructures économiques, les enjeux environnementaux et patrimoniaux, les services publics ou encore les secteurs sociaux de reproduction sociale et culturelle, quelles directions ont la force d'aimant pour les collectivités territoriales ? La logique d'opportunité, la logique clientéliste, la cohérence territoriale, la réduction des inégalités socio-spatiales... à quels registres explicatifs renvoient ces choix ? Le développement durable, comme l'émergence, relève-t-il plus du slogan que de la réalité ou du projet ?

A partir d'un retour sur le contexte de son introduction et des débats orchestrés, le colloque s'ouvre à la mise en place effective de la décentralisation au travers des dispositions réglementaires, de son assise territoriale et sociopolitique ainsi que son niveau et son degré d'appropriation par les acteurs sociaux. Qu'en-est-il des approfondissements successifs qu'elle a connus, de son expansion, et de la configuration de l'architecture territoriale en résultant ? Plus encore, les effets de la décentralisation à l'aune des politiques et stratégies de développement des acteurs qui sont au pilotage des institutions décentralisées sont à observer et analyser : communes, villes, départements, régions, provinces et autres districts selon les pays. A ce niveau, les rapports entre les institutions décentralisées et les différentes instances de l'Etat ou de l'appareil étatique ne peuvent être éludés ; l'objet de l'attention étant de saisir et d'analyser les interactions autour des enjeux et projets territoriaux. De ce point de vue découle la question des articulations et interrelations entre le « décentralisé » et le « décentralisateur », sans oublier la nuée d'intervenants que constituent les entreprises et sociétés civiles, etc. Ce faisant, la question des marges pour chacun des deux niveaux/échelons face aux enjeux de développement territorial ne peut être évacuée non plus.

Dans ce sens, le colloque international sur la décentralisation et le développement des territoires au cours des quarante dernières années revendique d'être particulièrement exigeant sur le plan scientifique. Aussi s'attellera-t-il à esquisser un diagnostic-bilan du processus, et à des analyses sur le destin de la décentralisation. Le choix de la perspective comparative au-delà du continent africain en permettra l'enrichissement.

Deux positionnements du colloque et trois axes de questionnement

Ce colloque international, par son objet et sa perspective comparatiste à l'échelle internationale, revendique, deux positionnements. Ainsi, sur le plan scientifique et méthodologique, il s'inscrit dans une approche interdisciplinaire, et représente une tribune de partage d'expériences, d'analyses et de réflexions pour toutes les sciences sociales. Un autre de ses positionnements est celui de se situer au croisement de la recherche et de l'action. Sous cet angle, il ambitionne d'être une tribune de confrontations entre chercheurs, décideurs et instances techniques œuvrant à l'opérationnalisation des résultats de recherche en retour de son offre de matériaux pour les travaux scientifiques engagés. Enfin, par sa dimension internationale voulue, il a poussé la comparaison à des contextes géopolitiques différents, pour mesurer éventuellement les effets de contextes et les réactions spécifiques qu'ils ont permis dans un univers régi par des règles aux prétentions planétaires.

A partir de son positionnement clairement ouvert, le colloque propose de mettre en débat ces enjeux, en les structurant en trois axes.

Le colloque s'ouvre par un débat pour situer les contextes, les évolutions au travers de la typologie des collectivités, des compétences, des ressources, et dresser un bilan. Et ce bilan, pour être « intelligent » et crédible, insistera sur les acquis dans des domaines précis, les faiblesses dans d'autres domaines situés et illustrés également. Ce bilan devrait s'atteler à pointer les facteurs explicatifs des choix et des actions qui les consacrent. Sous cet angle, nombreuses sont les questions à discuter : le contexte de l'introduction de la décentralisation ou de sa reconfiguration et les débats déclenchés et orchestrés ; les conditions politiques et/ou techniques de sa mise en œuvre ; la conception et la représentation qu'en ont les sociétés d'implantation ; les tensions et conflits dont elle a été et demeure porteuse ; les configurations territoriales émergées ; les structurations économiques induites ; les modèles de développement impulsés ; les normes et pratiques de gouvernance introduites ; les résistances enregistrées ; les ajustements imposés et/ou consentis, etc. Que reste-t-il des politiques de planification et d'aménagement du territoire marqueur du volontarisme d'Etat et du modèle ancien ou par les sociétés locales ?

Un second axe met en perspective les enjeux économiques des territoires. Il interroge le rôle de l'entreprise sociétaire dans la décentralisation, par une double entrée ou approche. Une première approche privilégie l'expérience propre des entreprises basées sur leur organisation et leur fonctionnement interne comme des structures décentralisées dans le cadre des pôles de développement ou du développement polarisé (F. Perroux, *ibid*. ; A. Hauhouot, 2003). Une seconde entrée consiste dans les interactions entre les entreprises d'une part, et les collectivités territoriales d'autre part, autour des enjeux de développement dans le contexte de la décentralisation. La question des marges de manœuvre dont disposent des collectivités se trouve clairement posée. Il s'agit d'analyser les opportunités d'investissements, depuis les potentialités du sol et/ou du sous-sol en passant par les dispositifs réglementaires incitatifs (fiscalité, droits sociaux des travailleurs, etc.) et autres édilités par ces collectivités. En miroir, le positionnement des entreprises privées sur la décentralisation n'est pas dénué d'intérêt pour appréhender l'attractivité différentielle des territoires. Ces entrées ouvrent la réflexion sur les interactions entre les collectivités privées d'une part, et les collectivités publiques d'autre part. Les premières, de nature plus composite, comprennent aussi bien les entreprises du secteur privé que les associations et organisations professionnelles, syndicats de travailleurs, et autres mutuelles de développement, indifféremment de leur envergure et registre d'actions. Où et autour de quels enjeux se construisent ou se défont, par exemple, les interactions entre les différentes catégories d'acteurs du champ socio-économique ?

Le colloque est aussi le cadre d'une mise en débat de la question de la citoyenneté. Celle-ci est discutée sous le prisme de la participation des populations aux politiques et actions de développement. Le cadre, les conditions et les modalités de cette participation mettent en perspective les enjeux démocratiques de la décentralisation. La participation met en scelle la nébuleuse société civile si souvent convoquée par les institutions internationales. Bien peu de choses filtrent de son émergence, de son mode opératoire, de ses ressources et domaines d'intervention et d'action. Il sera aussi question de suivre leurs relations et interactions avec les autres acteurs sociaux, les milieux académiques ou encore les sociétés savantes, dans la définition des stratégies et politiques locales, leurs déclinaisons sectorielles, les tensions et conflits éventuels. Leurs modes de régulation, loin d'être évacués, sont aussi les termes du débat. Au-delà, les représentations catégorielles et leur projection dans les territoires constituent l'enjeu de la réflexion : soit entretenir et renforcer les dynamiques « gagnantes », soit inventer des parades aux tendances d'amaigrissement des « régions qui perdent » ou sont en proie à différentes formes de vulnérabilités socio-spatiales. Ici aussi, la réflexion portera sur la capacité d'initiative des collectivités décentralisées à adopter et mettre en œuvre des stratégies de développement territorial autocentré, face à des revendications catégorielles motivées par les vulnérabilités sociales et spatiales et environnementales. L'Etat peut-il s'accommoder d'une médiation *a posteriori* entre les différents groupes en présence sans menacer d'une atteinte à leurs prérogatives ?

 ISSN 1817-5589

La décentralisation, les environnements et actions du quotidien, et les pratiques d'acteurs.

C'est donc à ces questions que ce numéro spécial, présentant les débats et les perspectives, ambitionne de répondre. Il réunit une vingtaine de textes sur la soixantaine proposée au départ. Au total, la question de la décentralisation emporte l'intérêt des auteurs, qui l'associent à différentes entrées. Par ailleurs, l'environnement urbain revient comme miroir d'analyse de l'action des collectivités publiques. Ici, les grandes métropoles, généralement confondues aux capitales des pays, n'ont plus le monopole de l'attention des chercheurs. Ceux-ci concèdent une place de plus en plus importante aux villes petites et moyennes (ou villes de l'intérieur), comme cadre d'analyse. En revanche, le territoire fait figure de parent pauvre au vu du peu d'engouement qu'il a suscité.
Les villes relèvent de différents contextes, ce qui est le signe que l'objet est de plus en plus approprié et inscrit dans les leviers de la gouvernance de territoires reconfigurés et institutionnalisés. La décentralisation est ancrée dans les sociétés et ses institutions adoptées.

La perspective comparative, l'un des paris du colloque, est diversement interprétée et restituée. Les contributions restent ainsi mitigées sur la dimension internationale. Elles ne couvrent, en effet, que des contextes géopolitiquement limités à l'Afrique subsaharienne : dix-sept textes sur la Côte d'Ivoire contre cinq sur différents autres contextes, où le rapport est de trois pour l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali et Togo) et un en Afrique centrale, le Cameroun. Ici aussi, les textes sont circonscrits aux seuls pays francophones, en répétant la dominante ouest-africaine où la Côte d'Ivoire est représentée à hauteur de 77% des contributions.
Dans ces différents contextes, l'approche pluridisciplinaire n'a pas eu de prise. Les sujets sont pris en charge par la géographie exclusivement. Est-ce un effet du cadre organisationnel de la manifestation, à savoir l'Association des Géographes de Côte d'Ivoire (AGCI) ? Cette explication serait un aveu d'impuissance au regard d'autres JGCI, celles des années 1980 à 2000. Et, renvoyant aux centres d'intérêt des auteurs, les axes sont aussi inégalement pourvus, en défaveur du second (4 contributions), loin derrière les axes 1 (11 textes) et 3 (7 textes).
La lecture du processus par les communautés scientifiques et les représentations qu'elles en font se réfèrent aux questions traitées et/ou aux outils identifiés pour les analyser. Les intérêts se focalisent sur la décentralisation, en montrant ainsi son ancrage dans les sociétés. Les auteurs l'abordent sous un angle gestionnaire dominant. Les sujets traités se réfèrent presque toujours aux compétences des instances décentralisées, pour rendre compte des actions ou inactions des CT dans des domaines variés.
Venons-en aux sujets traités qui traversent la plupart des chapitres ; le processus de la décentralisation et la cartographie des espaces en résultant ; les modalités de composition et de légitimation des instances constituées ; l'effectivité des transferts de compétences et de pouvoirs. Certains en font le cœur de leur réflexion ou questionnement, comme B. Kadet ; G. Yassi ; S.K. Klassou et A. Wella dans des exemples ivoiriens et togolais. Ils s'appuient sur l'évolution du paysage des CT d'une part, et des modes de compositions qui en déterminent la cartographie d'autre part. Sans occulter les trajectoires et les chronologies. Le tournant des années 1980 sert de repères. La balise ainsi posée, les auteurs, comme dans un jeu de miroir, ont fait le choix de confronter ces compétences à la prise en charge de certains secteurs sociaux, économiques, environnementaux comme pour démontrer les niveaux de fonctionnement de la décentralisation, les domaines d'implication et le degré de mobilisation des acteurs sociaux, ou encore les dysfonctionnements. C'est l'objet de l'état des lieux de la décentralisation dressé par A. Coulibaly, ou du diagnostic des politiques locales fait par Kamenan et Bolou. Les rapports entre l'Etat et les collectivités sont dans tous les esprits, introduits pour questionner, pour observer et mesurer la sincérité de la décentralisation. Les interactions reviennent dans quelques chapitres, et leur degré d'importance est fonction non seulement des profils d'acteurs, mais aussi des domaines où l'emportent ceux ayant un caractère stratégique, indifféremment des échelles de territoire. F. Mben Lissouck, analyse ainsi la figure du baron local, face à l'Etat au Cameroun, dans une mise en perspective de la

citoyenneté, comme s'y lancent Koffi, Takpa, S.N. Bohoussou et Botty, à la lumière de la digitalisation des recettes municipales à Bouaké (à l'articulation des axes économique et citoyenneté). Les populations concernées par les innovations les ignorent et sont à la traine de tout processus d'appropriation. Il en est ainsi du domaine de la sécurité, pris en charge dans ses lectures délinquantielles ou non, par le prisme des équipements et services urbains. Indissociable des conditions de développement des territoires, la sécurité consacre l'internationalisation de la décentralisation et son caractère diplomatique. D'autant que celle-ci mobilise au-delà des frontières, avec l'exemple du Projet d'Appui à la Sécurité Urbaine (PASU) porté par le PNUD (A. Gnammon-Adiko). D'autres domaines stratégiques se rapportent également aux environnements de vie et du quotidien. Et, à ce niveau, l'assainissement dans ses déclinaisons écosystémiques ou infrastructurelles permet de jauger les succès des transferts, dans un domaine où l'Etat se précipita, aux premières heures du mouvement. Les équipements en réseau, notamment la voirie et le cadre de vie, préoccupent dans la ville. Les auteurs y observent et analysent soit la faiblesse des investissements, soit celle de la maintenance face à des niveaux de dégradation que constatent A.N. Kouadio et *al*. Des situations qui poussent à la discrimination spatiale. Objet d'usage multiple en lien avec les pratiques socioculturelles et les différents flux (économique, personne, bien, etc.), l'espace se transforme en terrain de conflits entre les différents usagers. Les auteurs scrutent ici les arbitrages des CT pris en étau entre deux légitimités : entre la garantie de la sécurité publique et la fluidité des flux, et celle de l'acteur social sensible aux fondements des différents usages du réseau en question. Au demeurant, la mise en tenaille des CT par les enjeux sociaux met en relief les modes de gouvernance des services urbains, dans un contexte de « pénuries » génératrices de tensions, entre le public et le privé. Derrière ces tensions fondées sur des représentations différentielles des équipements (en fonction des intérêts catégoriels), c'est la question de la participation et de la citoyenneté qui émerge. L'appel à la municipalisation des établissements scolaires privés subventionnés est symptomatique des priorités des citadins et en même temps des contradictions caractéristiques de l'environnement urbain. L'on peut alors comprendre que le secteur « social » polarise l'action des CT, d'Arrah (A. J-Kpahé Ané) à Zouan Hounien (F. Soro, S. Kamagaté) ou Korhogo (A. Coulibaly) ou encore à Koudougou (L.W. Konaté).

Si les supports de ces chapitres et la méthodologie n'ont pas été relégués dans les angles morts des débats, les outils pour collecter les données et singulièrement ceux qui ont une double contribution ont mobilisé quelques équipes d'auteurs. Ainsi, les outils d'aide à la connaissance des environnements socio-spatiaux reviennent, présentés et analysés dans les échanges. C'est le cas des travaux sur les milieux fragiles illustrés sur les expériences déroulées respectivement dans les communes de Grand-Bassam, du Plateau (G. P. Blé, D. Sanogo et N. K. Vei) et de Cocody (A. D. N. Aka, V. K. Boa et N. K. Vei). L'enjeu des mobilisations techniques et scientifiques, sociales et institutionnelles sur les outils, comme des moyens d'innovation, consiste en la maitrise des risques par les CT. Dans un autre cas, notamment à Bouaké, ce sont les risques d'évasion ou de volatilisation et le besoin de sécurisation de la collecte des ressources fiscales qui posent la question de l'appropriation des outils par les citoyens. Le degré d'implication des CT et leur niveau d'appropriation des outils sont à questionner, car renvoyant au dialogue entre sciences et société.

La richesse des contributions est indéniable au regard de ce qui précède. Pour autant, les contributions sont tendanciellement fermées aux enjeux économiques de la décentralisation et du développement local. Au mieux, ils sont souvent réduits à la fiscalité. L'on comprend cette marginalisation, quand les stratégies de développement éditées par les CT sont refoulées dans les angles morts des questionnements. Or les besoins en équipements et services surgissent en accompagnement des stratégies comme en étant les facteurs d'incitation aux investissements par exemple. Tout se passe comme si les CT sont des épiciers rompus à la distribution de richesses dont ils n'ont pas la maitrise des conditions ou du procès de production.

Une série de questions émergent de cet exposé introductif et qui mérite d'être partagé. Sans doute faudrait-il évoquer un point se rapportant au territoire et au développement ; un autre sur la comparaison des approches entre les disciplines ; un autre encore sur l'ouverture des

ISSN 1817-5589

échelles pour intégrer les contextes géopolitiques. Ces contextes ont des implications d'une évidente vérité dialectique, car ils influencent tant les approches que les modes d'intervention. On évoquera aussi la composition des acteurs restés dans un angle mort des débats. Bien qu'ils soient hétéroclites et leurs profils variés d'un contexte à l'autre en fonction des enjeux locaux, les acteurs sont insuffisamment visibles. Ils sont la plupart du temps ramenés aux instances gestionnaires et aux populations sans autres formes de précisions. Or la figure des acteurs et leur statut (juridique et/ou politique) structurent les rapports de pouvoir, sans les figer toutefois. Elle est un analyseur des responsabilités de tous, des relations et interactions entre acteurs, dont certains plus que d'autres peuvent s'illustrer dans des pratiques de contournement des règles. De bout en bout, le territoire est ostracisé, de même que le développement qui est en panne de discussions, malgré sa convocation récurrente. Cette marginalisation des deux objets de ce colloque est à interroger/creuser. Comme ces deux objets, les exposés et les débats interpellent également sur les positionnements théoriques et conceptuels sur la problématique soulevée. D'autant que le développement territorial représente un enjeu qui, par les acteurs mobilisés et les outils et les approches pour les mettre en œuvre, conduit à la problématique du pouvoir, économique et politique.
De belles perspectives thématiques se dressent ici, qui justifieront et légitimeront la poursuite des réflexions dans des approches croisées à dérouler dans différents cadres.

***Alphonse YAPI-DIAHOU, Professeur émérite**,*
Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, UMR 7533 LADYSS

Olivier ARCHAMBEAU, Professeur,
Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, UMR7533 LADYSS

Introduction de la première partie

Le colloque introduit le débat par la contextualisation de la problématique. L'appréhension des contextes de la décentralisation est un exercice nécessaire, pour mieux suivre ses évolutions au travers de la typologie des collectivités, des compétences, des ressources. Dès lors, esquisser un bilan de la décentralisation est possible. Et ce bilan, pour être « intelligent » et crédible, insiste sur les acquis dans des domaines précis, les faiblesses dans d'autres domaines situés et illustrés également. Sans être nécessairement fleuve, ce bilan s'attèle à pointer les facteurs explicatifs des choix et des actions qui les consacrent. Sous cet angle, les thématiques suivantes sont abordées : le contexte de l'introduction de la décentralisation ou de sa reconfiguration et les débats déclenchés et orchestrés ; les conditions politiques et/ou techniques de sa mise en œuvre ; la conception et la représentation qu'en ont les sociétés d'implantation ; les tensions et conflits dont elle a été et demeure porteuse ; les configurations territoriales émergées ; les structurations économiques induites ; les modèles de développement impulsés ; les normes et pratiques de gouvernance introduites ; les résistances enregistrées ; les ajustements imposés et/ou consentis, etc. Les modifications enregistrées quant aux échelles territoriales et aux échelons institutionnels sont questionnées également. Il paraît indispensable de rappeler les modèles de décentralisation connus et/ou expérimentés, par exemple, par les entreprises dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire ou par les sociétés locales.

Les différents niveaux d'évolution de la décentralisation ne sont pas dénués d'intérêt. Aussi a-t-il été convenu d'interroger les fonctionnements qui en découlent, ainsi que les logiques qui les entraînent ou leur sont sous-jacentes. Dans certains cas, en effet, le modèle est en faveur d'une multiplication des types de territoires institutionnalisés ; dans d'autres, c'est la contraction, dans d'autres encore, ce sont l'hybridation des échelles géographiques et des échelons de pouvoir qui l'emportent. Ce modèle hybride, comme la décentralisation elle-même, se traduit dans de nombreux contextes par les districts, les régions métropolitaines et autres Grands périmètres englobants. Ces ensembles méritent d'être interrogés.

ISSN 1817-5589

Introduction de la deuxième partie

Les artisans de la décentralisation n'ont pas fait mystère des enjeux économiques de celle-ci. La santé économique des territoires selon le modèle capitaliste est défendue à toutes les échelles temporelles. Aussi cet axe est-il une vraie tribune pour et l'économie dans ses rapports aux territoires ici. Il interroge le rôle de l'entreprise sociétaire dans la décentralisation, par une double entrée ou approche. Une première approche privilégie l'expérience propre des entreprises basées sur leur organisation et leur fonctionnement interne comme des structures décentralisées (P. Massé, 1973) dans le cadre des pôles de développement ou du développement polarisé (F. Perroux, *ibid*. ; A. Hauhouot, 2003). Dans ce cadre, l'entreprise mobilise l'ensemble des ressources situées, des facteurs de production aux institutions et organisations associatives représentatives des forces sociales, pour participer aux débats préalables aux arbitrages définissant et validant les conditions d'implantation et de dynamisation des activités. Des activités qui concourent à la dynamique économique des territoires, mais dont il convient d'interroger les effets sociaux et environnementaux dans la dynamique en question. Une seconde entrée consiste dans les interactions entre les entreprises d'une part, et les collectivités territoriales d'autre part, autour des enjeux de développement dans le contexte de la décentralisation. Ici, on a affaire à la confrontation des intérêts du territoire portée par les acteurs institutionnels, et ceux des entreprises (y compris artisanales) alléchées par les opportunités d'investissements, depuis les potentialités du sol et/ou du sous-sol en passant par les dispositifs réglementaires incitatifs (fiscalité, droits sociaux des travailleurs, etc.) et autres édilités (L. Fontaine, F. Weber, 2011). La question des marges de manœuvre dont disposent des collectivités se trouve clairement posée ainsi. En miroir de ces marges, le positionnement des entreprises privées sur la décentralisation, et leurs attentes vis-à-vis des institutions qui en sont l'émanation, méritent tout autant l'attention. Plus explicitement, comment ces dernières appréhendent, que leur apporte-t-elle dans le sens d'une influence et d'un rôle joué sur leurs activités ? Par exemple, sur les choix de localisation des activités ou encore sur la nature des investissements et leurs niveaux. Ces entrées ouvrent la réflexion sur les interactions entre les collectivités privées d'une part, et les collectivités publiques d'autre part. Les premières, on le sait, sont de nature plus composite, puisque comprenant aussi bien les entreprises du secteur privé que les associations indifféremment de leur envergure et registre d'actions, organisations professionnelles, syndicats de travailleurs, mutuelles de développement, etc. Où, et autour de quels enjeux se construisent ou se défont, par exemple, les interactions entre les différentes catégories d'acteurs du champ socio-économique ?

Introduction de la troisième partie

Cet axe souhaite revenir sur l'un des enjeux de la décentralisation, à savoir la question de la citoyenneté. Celle-ci est discutée sous le prisme de la participation des populations aux politiques et actions de développement. Le cadre, les conditions et modalités de cette participation mettent en perspective les enjeux démocratiques de la décentralisation. La fameuse et nébuleuse société civile, si souvent convoquée par les institutions internationales (O. Godard et T. Hommel, 2005), constitue un point important des questions débattu, notamment son émergence, son mode opératoire, ses ressources et les domaines d'intervention et d'action. Les positions, attitudes et actions des citoyens et des organisations dont ils se dotent ou se réclament apparaissent dès lors comme des éléments du débat. Leurs relations et interactions avec les autres acteurs sociaux, les milieux académiques ou encore les sociétés savantes, dans la définition des stratégies et politiques locales, leurs déclinaisons sectorielles, les tensions et conflits ainsi que leur régulation sont autant de points qui méritent d'être débattus. Ce débat met en jeu autant les représentations de ces différentes catégories, que leur projection dans les territoires, soit pour y entretenir et renforcer les dynamiques gagnantes, soit pour y inventer des parades aux tendances d'amaigrissement des « régions qui perdent » ou sont en proie à différentes formes de vulnérabilités socio-spatiales. Quelles marges ont les collectivités décentralisées pour des initiatives directes, pour définir adopter et mettre en œuvre des stratégies de développement territoriale autocentrée, face à des tensions et revendications motivées par les vulnérabilités sociales et spatiales et environnementales ? Surtout dans des contextes de déprise agricole, par exemple, ou de forte emprise des firmes multinationales. L'Etat peut-il s'accommoder d'une médiation a posteriori sans menacer d'une atteinte à ses prérogatives ?

ISSN 1817-5589